



AGRESSION VIOLENTE !!

Encore un **DRAME EVITE DE JUSTESSE !**

Le 18 février 2026, au **CP de Châteauroux**, on a frôlé l'**irréparable**. Un surveillant demande au détenu S. de regagner la coursive. Refus. Puis tout s'enchaîne. **Le détenu se rebelle**. Le collègue tente de le maîtriser au sol. Mais ce n'est pas une simple résistance :

La scène bascule en quelques secondes.

Le détenu parvient à se positionner derrière notre collègue, tente de lui porter un **coup de poing, puis l'étrangle**. À cet instant, un agent ne **peut plus respirer**. Il se retrouve **sans moyen de défense**, en situation **de détresse**, face à un individu **déterminé**.

Le détenu S. maintient son emprise et profère des menaces explicites : **« Je vais te tuer ! »**

Voilà les faits ! Voilà la réalité !

Notre collègue doit son salut à un autre détenu en rentrant du sport, il s'interpose en se jetant sur l'agresseur. Son action permet au surveillant de se dégager et de reprendre le contrôle de la situation. La CPIP, présente à l'étage, intervient également en renfort du collègue.

Malgré l'arrivée des personnels, l'individu **refuse d'obtempérer**. L'intervention demeure difficile et nécessite plusieurs agents pour être maîtrisée.

Une nouvelle fois, les personnels se retrouvent confrontés à des profils particulièrement **instables et imprévisibles**, rendant les interventions complexes et physiquement éprouvantes. Trop souvent, ce sont les agents qui encaissent. Ce sont leurs corps qui subissent. Ce sont eux qui repartent avec des blessures et des séquelles

Le collègue se voit prescrire 3 jours d'ITT.

Le 19 février 2026, dès la prise de service, les personnels ont exprimé leur exaspération par **un débrayage**. Un signal clair. La direction du **CP de Châteauroux** a immédiatement demandé l'exclusion du détenu et parquet afin qu'une **réponse pénale rapide** soit apportée.

Le SLP FO Justice Châteauroux le réaffirme avec force : **la sécurité** des agents **doit être la priorité absolue**.

Pas demain ! Pas plus tard ! Maintenant !

Où sont les bombes incapacitantes obtenues par notre seule organisation syndicale ? Cela devient urgent !

Au-delà de cet événement, **il est indispensable** de rappeler la réalité structurelle des établissements pénitentiaires : **sous-effectifs chroniques, tension permanente** des services, **multiplication des profils complexes à gérer**. Les agents accomplissent leur mission avec **professionnalisme** malgré des conditions de travail toujours plus exigeantes.

Le SLP FO Justice Châteauroux :

Félicite le collègue qui a su garder son sang-froid et lui souhaite un prompt rétablissement.

Félicite la CPIP, qui n'a pas hésité à sortir de son bureau pour prêter assistance au collègue.

Remercie le détenu qui s'est interposé et dont l'intervention a permis d'éviter pire

Contact local : syndicat-fo.chateauroux@justice.fr

SLP FO Justice Châteauroux

Le : 19 02 2026

